

CHAMPIONNATS GENEVOIS

Règlement

1. GENERALITES

Organisation

Les championnats genevois (CG) sont organisés par la Section Genevoise de Bowling (SGB).

a. Dates et horaires des jeux

Les dates des CG sont fixées par Swiss Bowling (SB) et les horaires sont établis par la SGB.

Les horaires des jeux sont communiqués au plus tard 8 semaines avant le début des CG afin de permettre aux clubs de préparer leurs inscriptions.

Les inscriptions sont ouvertes au plus tard 6 semaines avant les CG et se font directement sur le site SGB.

b. Conditions de participation

Pour participer aux CG, le joueur, membre de la SGB, doit être en possession de sa licence SB dûment payée. Le cas échéant cette dernière peut être commandée et payée avant le début des jeux.

c. Catégories

La catégorie officielle SB au 31 décembre est déterminante. Si le joueur n'est pas classé à cette date, les résultats au 30 juin sont pris en compte pour autant qu'il ait effectué au moins 20 parties.

Les joueurs ne satisfaisant à aucune des deux conditions précédentes seront classés dans la catégorie de la moyenne qu'ils réaliseront sur leurs 6 premières parties quelle que soit la discipline jouée (pour les catégories, voir point 4).

Un joueur peut être classé dans une catégorie supérieure pour autant qu'il en ait fait la demande par écrit auprès de la SGB. Le délai pour acceptation de cette demande est fixé au 8 janvier.

d. Participation aux championnats suisses

Tous les joueurs/euses en possession d'une licence suisse sont autorisés/ées à participer

Il est libre à chacun d'y participer sur inscription auprès du président Sportif de la section.

En cas de non-respect de cet engagement, les frais d'inscription facturés par SB seront répercutés sur les joueurs fautifs, majorés de CHF 20.- d'amende par personne.

Les règlements des divers championnats suisses ainsi que le nombre de qualifiés sont établis par SB.

1. DEROULEMENT DES JEUX

Triplettes

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera calculé sur la base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.

Les triplettes sont regroupées en 1 seule catégorie.

Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Hommes : les triplettes sont réparties en catégories définies par SB (voir pt 4).

Si les joueurs composant une triplette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline

Les triplettes effectuent 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes **les 3 parties** ; le déplacement est de 7 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

Les triplettes doivent être composées d'au moins 2 joueurs.

Doublettes

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera

calculé sur la base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.
Les doublettes sont regroupées en 1 seule catégorie.
Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Hommes : Les doublettes sont réparties en catégories définies par SB (voir point 4).

Si les joueurs composant une doublette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Les doublettes effectuent 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 4 parties ; le déplacement est de 7 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

Individuels

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera calculé sur la base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.

Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Les individuels se jouent en rythme doublette (deux joueurs par piste).

Hommes : Les individuels sont répartis en catégories définies par SB (voir point 4).

Chaque joueur effectue 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 4 parties ; le déplacement est de 5 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Finales all events

Le nombre total de quilles détermine le classement all events.

Dans chaque catégorie le nombre de finalistes est de 6 joueuses et/ou joueurs.

Les finalistes effectuent 5 parties supplémentaires selon le système

Petersen avec un départ à zéro quilles. Un bonus de 20 quilles sera donné par match gagné et 10 quilles en cas d'égalité. Le total des 27 parties, bonus inclus, donne le classement final.

En cas d'absence d'un ou plusieurs finalistes le score à battre (blind) est fixé à : 170 en Dames, 190 en HA, 178 en HB et 165 en HC.

En cas d'égalité au terme de la finale c'est la rencontre directe entre les deux joueurs concernés qui est déterminante.

Double mixte

Chaque doublette doit être formée d'un homme et d'une dame.

Les doublettes sont réparties en 2 catégories (voir point 4).

Chaque formation effectue 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 2 parties ; le déplacement est de 7 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline, mais n'est pas pris en considération pour les classements en all events.

2. RESULTATS

a. Classement

Pour les classements des individuels, doublettes et triplettes les joueurs ou formations à égalité sont départagés par la plus petite différence sur les parties jouées dans la discipline concernée.

Toutefois, pour les qualifications dans les finales all events, la plus petite différence entre toutes les parties jouées sera déterminante.

a. Récompenses

Des médailles sont attribuées aux 3 premières places, dans toutes les disciplines et toutes les catégories.

En outre, chaque finaliste individuel reçoit un souvenir.

Un classement 'Juniors' est établi sur la base des 8 parties disputées en individuel.

Des médailles sont remises aux 3 meilleurs Juniors.

3. DIVERS

a. Règlements SB

Le règlement SB concernant les tenues de jeu, l'alcool, le tabac et l'usage de talc est strictement appliqué.

En cas de non-respect de ces règles, le contrevenant peut être exclu de la compétition.

a. Règlements WTBA

Pour toutes les normes (boules, pistes, quilles, talc, etc..), le règlement

WTBA est applicable.

Ce règlement fait également foi en cas de litige dans le déroulement du jeu (boule morte, quille tombée, erreur de pistes etc..).

b. Panne

Si le jeu est interrompu pour des raisons techniques pendant plus de 10 minutes, le joueur qui aurait déjà lancé sa première boule sans pouvoir terminer son frame peut demander à rejouer son frame en entier.

Si l'interruption de jeu est de plus de 15 minutes, les joueurs ont droit, à nouveau, à deux boules d'essai chacun.

Si la panne est plus importante et nécessite une interruption de plus de 20 minutes, les organisateurs peuvent décider de déplacer les joueurs sur d'autres pistes ou même à un autre horaire. Les parties interrompues seront reprises au frame d'arrêt.

c. Absence à la finale

En cas d'absence annoncée **minimum 12 heures avant la finale**, d'un(e) ou plusieurs joueur(s/euses) qualifié(s/es) pour la finale, il sera ou seront remplacé(s/es) par le(s) joueur(s/euses) suivant(s/es) au classement du 'All Events.

d. Arrivée tardive

Tout joueur non présent 15 minutes avant le début des jeux peut être remplacé sans aucune compensation.

Une formation incomplète doit commencer les jeux en même temps et au même rythme que toutes les autres. Aucun rattrapage n'est autorisé.

Le joueur retardataire commence sa partie au frame où en sont ses partenaires ou adversaires lors de son arrivée.

e. Comportement antisportif

Tout joueur ayant un comportement antisportif envers les autres participants, les organisateurs ou les spectateurs, avant, pendant ou après les jeux, peut être exclu de la compétition. Il en est de même pour toute tentative de tricherie.

L'exclusion ne donne droit à aucun remboursement, elle est valable pour toute la compétition (jouée ou non). De plus, des sanctions ultérieures restent réservées.

f. Réclamations et/ou litige

Toute réclamation concernant les scores doit se faire dans les plus brefs délais après l'affichage ou la publication des résultats.

En cas de litige, le cas est réglé par la SGB après avoir entendu les deux parties.

g. Rythme de jeu

Le rythme de jeu imposé par les formations en présence doit être respecté même si une formation est incomplète ou si elle n'a pas d'adversaire.

4. CATEGORIES

Hommes	A	190 et plus
	B	178 à 189,99
	C	moins de 178

Dames **avec handicap officiel**

En doublette (hommes) et en triplette (hommes), c'est le joueur appartenant à la catégorie la plus élevée qui détermine la catégorie de sa formation.

Pour le **double mixte**, c'est l'addition des deux moyennes au 31 décembre qui détermine la catégorie de la formation :

330 et plus	catégorie A
moins de 330	catégorie B

5. FINANCES D'INSCRIPTION

La finance d'inscription **par joueur** est de :

CHF	55.-	pour les triplettes
CHF	70.-	pour les doublettes
CHF	70.-	pour les individuels
CHF	40.-	pour les doubles mixtes

Les juniors (moins de 21 ans au début de la saison, le 1^{er} juillet) bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte.

Les joueurs âgés de 65 ans et plus au 1^{er} janvier bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte.

En cas d'abandon ou d'exclusion, aucun remboursement n'est accordé.

Tout point non prévu dans ce règlement est tranché par le Comité SGB.